# Réf. : SCBD/IMS/NP/JEC/MC/91545 15 février 2024

**NOTIFICATION**

**Dialogues régionaux sur les stratégies et plans d’action nationaux pour la biodiversité**

**pour les pays africains**

**30 mai au 2 juin 2024 - Nairobi, Kenya**

Monsieur, Madame,

J’ai le plaisir de vous informer que deux dialogues régionaux sur les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) pour les pays africains se tiendront du **30 mai au 2 juin 2024** à Nairobi, au Kenya. Organisés en parallèle, et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l’environnement et l’Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF-IFDD), l’un se déroulera en français et l’autre en anglais. Ils visent à soutenir les pays africains qui n’ont pas participé au dialogue pour le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord qui s’est tenu en janvier 2024.

Les Dialogues sur les SPANB font partie d’une série de dialogues régionaux et sous-régionaux convoqués par le Secrétariat en 2023 et 2024 pour faciliter le partage d’expériences et l’apprentissage mutuel liés à la révision et la mise à jour des SPANB, y compris les objectifs nationaux, conformément au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, comme demandé aux Parties dans la décision [15/6](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-06-fr.pdf). Les Dialogues sont organisés avec le généreux soutien financier du Gouvernement japonais, par l’intermédiaire du Fonds du Japon pour la biodiversité, du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, du Gouvernement du Danemark et de l’Union européenne.

Les Dialogues sur les SPANB comprendront des sessions sur les expériences et les leçons apprises lors de la révision ou de la mise à jour des SPANB, y compris la révision ou l’établissement des cibles nationales, les approches pangouvernementales et pansociétales, l’intégration des Protocoles de Cartagena et de Nagoya et d’autres accords environnementaux multilatéraux pertinents dans le SPANB, et l’élaboration d’un plan national de suivi pour le SPANB. Les Dialogues comprendront également des discussions en petits groupes sur (i) le renforcement des capacités et du développement et (ii) le financement national de la biodiversité. Les résultats des Dialogues serviront de contribution à la poursuite de la mise à l’essai d’un forum libre pour l’examen volontaire de la mise en œuvre par les pays sous l’égide de l’Organe subsidiaire chargé de l'application, conformément à la décision 15/6. Les Dialogues seront également l’occasion pour les pays de la région de partager des exemples de mise en œuvre du projet de soutien à l'action précoce du Fonds pour l’environnement mondial.

J’invite donc chaque Partie concernée à désigner deux représentant(e)s pour y assister. Il est conseillé que l’un des candidats soit le point focal national pour la Convention ou un représentant(e) du gouvernement qui est chargé de diriger les travaux de révision et de mise à jour du SPANB, et qu’un deuxième candidat puisse être un fonctionnaire ou un expert qui participe à la révision ou à la mise à jour du SPANB, en particulier en travaillant sur des questions liées au renforcement et au développement des capacités ou au financement. Lors de la soumission des candidatures, les Parties devraient tenir compte de l’ensemble des parties prenantes nationales, y compris les points focaux des Protocoles de Cartagena et de Nagoya.

Les lettres de nomination doivent être signées par le point focal national de la Convention ou le chef de l’autorité compétente. Les informations sur les candidats doivent être soumises par le biais du formulaire de mise en candidature annexé à la présente notification, décrivant l’expertise et l’expérience pertinentes des candidats. Le nombre de participants est limité. La sélection des experts invités à participer se fera de manière à assurer une participation équilibrée aux groupes de discussion, en tenant compte de la date de réception du formulaire de candidature. Le formulaire, y compris les coordonnées complètes, doit parvenir au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) dès que possible et au plus tard **le 15 mars 2024**.

Les participants éligibles au financement recevront le transport aérien, l’hébergement, les repas et l’indemnité journalière de subsistance pour couvrir les frais accessoires, conformément aux règles de l’ONU. Les dispositions relatives aux participants qui assisteront également à la quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l’application seront prises en même temps que les dispositions prises pour ce Dialogue régional, selon qu’il conviendra. Les informations et les documents relatifs au Dialogue seront mis à disposition en temps voulu.

Pour contribuer aux Dialogues des SPANB, le Secrétariat peut également inviter un nombre limité de représentants d’organismes des Nations Unies, d’organisations représentant les peuples autochtones et les communautés locales, de femmes et de jeunes, ou d’autres parties prenantes concernées par la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité dans la région.

J’attends avec impatience de recevoir les candidatures des Parties dès que possible.

Je vous prie d’agréer, Monsieur, Madame, l’assurance de ma très haute considération.

David Cooper

Secrétaire exécutif par intérim

Pièce jointe

Annexe

Formulaire de mise en candidature pour les candidats

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Titre |  |
| Institution/Organisation |  |
| Coordonnées (adresse courriel, etc.) |  |
| Brève description des antécédents techniques et de l’expérience de travail liés à la mise à jour et à la révision du SPANB, y compris le renforcement et le développement des capacités et le financement. |  |
| Veuillez indiquer si le candidat continuera d’assister à la vingt-sixième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et/ou à la quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l’application après le dialogue du SPANB. |  |